

FRANCE



96

APPEL À PROJETS INDUSTRIE ZÉRO FOSSILE VOLET 3 - DECARB FLASH

Une enveloppe de

150 M€

pour la décarbonation de
l'industrie française

BÉNÉFICIAIRES

PME, ETI et GE

(sites industriels ≤ 500 personnes)



FORME DE L'AIDE

Subvention



INTENSITÉ DE L'AIDE

De 15 à 55% des dépenses éligibles



PÉRIODE

Du 01/07/2022 au 03/11/2022

⚠ Relève intermédiaire le 15/09/2022

FINANCEURS :



— QUELS PROJETS ?

L'appel à projets Industrie Zéro Fossile, inscrit dans France 2030, est composé de 3 volets. **Le volet 3 « Déploiement rapide de la décarbonation en industrie »** a pour objectif **d'aider les sites industriels (≤ 500 personnes) à réduire rapidement leur consommation de combustibles et d'intrants fossiles.**

Les projets éligibles, compris **entre 100 K€ et 3 M€ sur 24 mois maximum** concernent :

- ↳ **L'isolation et chauffage des bâtiments industriels** (murs, toitures-terrasses, rampants de toitures...)
- ↳ **L'amélioration du rendement énergétique des installations** (système de régulation des procédés, isolation thermique des équipements...)
- ↳ **La réduction de la consommation en énergie fossile** (électrification des procédés industriels)
- ↳ **La chaleur et le froid renouvelable** (géothermie, solaire thermique, raccordement à un réseau de chaleur ou de froid, chaudière biomasse < 1200 Mwh / an)
- ↳ **La récupération de chaleur fatale**
- ↳ **Les études et comptage** (hors audits réglementaires)

— QUELS SOUTIENS ?

Les entreprises soutenues pourront bénéficier d'une aide publique significative :

- ↳ Sous forme de **subvention**,
- ↳ avec une intensité d'aide **de 15 à 55%** selon la taille de l'entreprise et le régime d'aide utilisé.

Ce dispositif pourra être cumulable avec les CEE sous certaines modalités et conditions.

⚠ Les dossiers seront sélectionnés selon des critères stricts (qualité technique et présence d'une étude préalable, incitativité de l'aide publique, euros investis / tonnes de CO2 évitées...) et **dans la limite des fonds disponibles.**



**Franck
MAUDOUX**

Directeur développement

06 33 04 37 74

franck.maudoux@abfdecisions.fr



19 ANS
D'expérience

220 M€
D'aides publiques
obtenues en 2021

7
Implantations
en France

93
Collaborateurs